

Journée
« CCAM, NGAP :
les cotations et leurs liens avec les
recommandations »

Cotations dans l'exercice libéral conventionnel
des sages-femmes
et aussi...hors nomenclatures, dépassements
d'honoraires, dynamisme et rentabilité...

FORMATION DYNAMIQUE
INTERACTIVE, DOCUMENTEE

DANS UN ESPRIT CONFRATERNEL
DE PARTAGE D'EXPERIENCE

Etapes présentiellees 2016

15 janvier **TOULON** / 18 janvier **MONTPELLIER** / 16 février **NARBONNE** / 26 février **AIX** / 22 Février **LILLE** /
25 avril **MONTLIMAR** / 3 juin **MONTPELLIER** / 23 septembre **MONTPELLIER**
/ 6 octobre **GRENOBLE** / 7 octobre **LYON** / 17 novembre **CAEN** / 24 novembre **PARIS**
+ autres dates à définir

Autres lieux, dates ou « intras » nous contacter (associations, COD ...)

Tarif *

GRATUIT avec « Enveloppe spéciale sur Fond de Solidarité du FIFPL »
(Conditions : être inscrit à l'URSSAAF en tant que sage-femme libérale ou remplaçante
Indépendant de forfait annuel FIFPL- déjeuner pris en charge)

200 € si financement personnel

*Crédit d'impôt possible (environ 70€)

Intervenantes :

Catherine LEWICKI – Sage-femme libérale

Exerce en libéral depuis 25 ans, représentante professionnelle en CPR et à la CNAMTS - Intervenante en Développement Professionnel Continu des sages-femmes depuis 2006.

ou

Sophie FOUCHER (à Caen) - Sage-femme libérale
Représentante professionnelle en CPR et à la CNAMTS

OBJECTIFS GENERAUX

- La pratique libérale de la sage-femme sous le champ conventionnel : rappels des missions et des droits.
- Evaluation des pratiques professionnelles au regard des recommandations (déontologiques et conventionnelles)
- **Informations détaillées sur la mise en place en 2016 de CCAM en fonction des besoins du groupe**
- **Revoir la nomenclature générale des actes (NGAP) en fonction des besoins du groupe**
- Si besoin exprimé par le groupe :
 - Hors nomenclature, dépassements, actes individuels ou collectifs
 - Intégration des nouvelles missions dans le quotidien de la sage-femme libérale
 - Mission d'économie de la santé et rentabilité du cabinet.....comment ?
 - Partager l'expérience de collègues hors de tout contexte de « concurrence » ou de jugement.
 - Evolution et perspectives professionnelles et personnelles (méthodes de travail, dynamisme du cabinet, DPC...)

PUBLIC CONCERNE

- Sages-femmes libérales déjà installées et souhaitant épanouir et dynamiser leur activité, dans le respect de leur missions et de la convention
- Sages-femmes qui « démarrent » ou remplacent ...

OUTILS PEDAGOGIQUES

Exposés, commentaires de documents, échanges (pédagogie interactive en présentiel), documents « ressources », atelier pratique, échanges par mail ou par plateforme interactive pour les étapes non présentiels.

DOCUMENTS FOURNIS

Un « book » relié et documents par mail :

- Recommandations de l'HAS (extraits)
- Textes de la NGAP (extraits) – Modifications de la NGAP lors du passage en CCAM-
- Libellés de la CCAM
- Droits de prescription

PROGRAMME : 2 étapes non présentiels, 1 étape présentielle

- **Evaluation des besoins, partage de documents**
- **Définitions des objectifs personnels et collectifs**
- **Evaluation des pratiques professionnelles** au regard des recommandations (déontologiques et conventionnelles)

La journée présentielle sera construite en fonction des priorités collectives et individuelles dégagées lors de la présentation, et conformément aux objectifs généraux cités plus haut

- **Synthèse de la formation**
- **Evaluations des acquis et de l'évolution des pratiques professionnelles**

Attention : une autre formation intitulée « PRATIQUE DE L'EXERCICE LIBERAL », se tient sur 1,5 jours et bien sûr présente un programme différent et complémentaire- Programme sur demande

GLOBALIS Formation – Direction administrative : Catherine LEWICKI
06 62 33 27 54

Adresse courrier postal : 149 Rue des Lilas – 34980 St GELY du FESC

Mail : globalis.formation@orange.fr / **SITE :** www.formation-sage-femme.globalis.fr

Siret : 382 226 892 000 42

N° d'enregistrement à la DIRECCTE : **91 34 06 005 34**